

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME**
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2023_7_9

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 08 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Septembre 2023

Présents : 16

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry

Votants : 18

**Objet : Signature de la
convention PEDT / Plan
mercredi**

Pouvoirs :

Madame GANNE Julie a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Madame RENARD Annie a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame GANNE Julie, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie le
jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le 4 juillet dernier, le groupe d'appui départemental (GAD) en charge de l'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre de leur PEdT a étudié notre dossier de renouvellement de notre projet pour cette rentrée.

La commune porte le PEDT, projet éducatif de territoire qui définit les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mise en place dans le cadre du PEDT et du plan mercredi pour les enfants scolarisés à l'école de Mouthiers.

Ce projet est co signé avec : Grand Angoulême, Éducation nationale, Effervescente, État, CAF, Mouthiers.

Un avis favorable a été émis à la signature d'une nouvelle convention PEdT / Plan Mercredi pour une durée de 3 ans, à compter du 01/09/2023, sous réserve de la mise en œuvre d'une évaluation annuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi,
- **AUTORISE**, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention PEDT / plan mercredi ainsi que tous les documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/09/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

**Le Maire,
Michel CARTERET**

